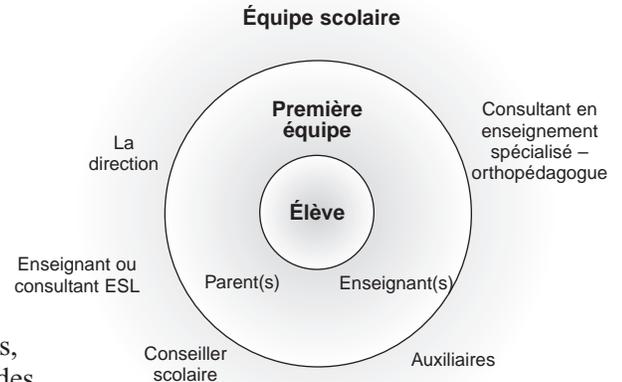

Section 6 :
La discipline – stratégies et interventions

6. LA DISCIPLINE – STRATÉGIES ET INTERVENTIONS

Les quatre pratiques fondamentales

Dans la présente section du document, il sera question d'élèves ayant besoin de directives supplémentaires et de pratiques disciplinaires positives (catégorie 2). Habituellement, les défis que représentent les troubles du comportement chez certains élèves peuvent être relevés soit par les parents, soit par l'école, soit une combinaison des deux. L'usage de pratiques disciplinaires adéquates peut faciliter cette tâche, particulièrement s'il s'agit de procédures d'intervention appropriées implantées partout dans l'école. Les interventions qui ont lieu à ce niveau font normalement appel à la première équipe et à l'équipe scolaire.



L'école, qui met au point des stratégies et des interventions adaptées aux besoins des élèves ayant des problèmes de discipline, devrait tenir compte des quatre pratiques fondamentales.

1. Établissement dans l'ensemble de l'école d'un système de soutien comportemental

Un tel système comprend un ensemble de règles scolaires, l'enseignement de comportements appropriés, des plans d'intervention, le renforcement positif du comportement et l'enseignement des aptitudes sociales.

Comme nous l'avons déjà indiqué à la section 2 du présent document, le système de soutien comportemental constitue la première étape visant à aider les écoles à gérer de façon constructive le comportement des élèves.

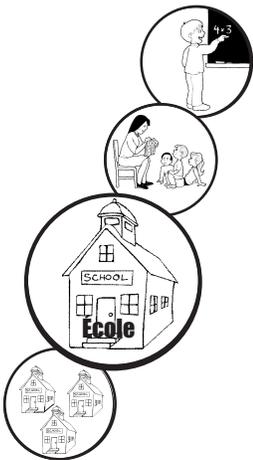
2. Aider les élèves à développer la résilience

On entend par « résilience » l'aptitude à se remettre rapidement en présence de l'adversité, à surmonter les influences négatives ou les facteurs de risque qui, trop souvent, empêchent les élèves de réussir. Les enseignants peuvent les aider à développer leur résilience en leur procurant des moyens ou en utilisant des stratégies constructives parmi lesquelles on retrouve :

- favoriser des relations d'entraide chez les élèves;
- nourrir des attentes positives et élevées pour tous les élèves;
- offrir aux élèves des occasions de participer et de contribuer;
- aider les élèves à s'épanouir;



Pour plus d'informations sur les recherches portant sur la résilience, consulter l'ouvrage suivant : BENARD, Bonnie. *Fostering Resiliency in Kids: Protective Factors in the Family, School, and Community* (1991).



- s’assurer que tous les élèves peuvent compter sur un adulte attentionné (le mentorat);
- faire comprendre aux élèves qu’ils possèdent des aptitudes et des forces;
- leur donner le temps de s’autoévaluer et de réfléchir sur eux-mêmes;
- leur permettre de travailler avec d’autres élèves (apprentissage coopératif).

Des programmes tels que le mentorat, les enseignants-conseillers, le counselling scolaire et les groupes de soutien sont tous des moyens de favoriser la résilience.

3. Aider les élèves à développer leurs habiletés sociales

Les habiletés sociales constituent des stratégies proactives enseignées aux élèves pour s’assurer qu’ils possèdent les compétences requises pour fonctionner normalement en société (par ex., savoir maîtriser sa colère, résoudre des conflits, faire preuve d’empathie).

Il existe une variété de programmes et de stratégies pour aider les élèves à trouver d’autres façons d’aborder les questions touchant le comportement et la discipline. Ces programmes sont présentés de façon proactive et préventive à la classe ou à des petits groupes d’élèves. Parmi les programmes les plus souvent utilisés, on retrouve la résolution des conflits, le programme Second Step, la maîtrise de la colère, le programme de maîtrise et de compréhension de soi (Focusing on Control and Understanding Self Program) et (Lions-Quest). Plusieurs aptitudes sociales sont traitées dans la section « *Gestion*

personnelle et relations humaines » *Éducation physique et Éducation à la santé, maternelle au secondaire 4, Programme d’études – Cadre manitobain des résultats d’apprentissage pour un mode de vie actif et sain* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 2000).



4. Élaborer des procédures et des directives administratives traitant des questions comportementales

Bon nombre de stratégies et d’interventions traitant des questions relatives à la discipline à l’école ou en classe sont de nature administrative. Elles font appel au directeur de l’école et à l’enseignant. Il peut s’agir par exemple de directives portant sur la suspension, du retrait proactif par l’enseignant, des contrats, des communications quotidiennes, de compte rendu oral et de la concertation des familles. Le personnel et la direction de l’école doivent attentivement étudier ces procédures et élaborer des directives gouvernant leur utilisation.

Prévention, intervention et postvention

Dans les sections suivantes (prévention, intervention et postvention), nous discuterons des stratégies et des interventions les mieux adaptées aux élèves ayant besoin de directives supplémentaires et de pratiques disciplinaires positives.

La prévention

Avant que le comportement de l’élève ne devienne un problème d’importance, nous recourons aux différentes activités de prévention. Ces activités peuvent